

Les trois partis avaient des divergences d'opinions très grandes sur la création d'un ministère du multiculturalisme. Je dirai d'emblée que seuls les députés néo-démocrates approuvaient pleinement la création d'un tel ministère à cette époque. Les députés libéraux n'étaient pas en faveur de la création d'un vrai ministère, mais ils avaient promis leur appui. J'attends impatiemment que l'on dise cet après-midi s'il y a du nouveau à cet égard. J'espère bien que oui. L'été dernier, les députés conservateurs n'étaient pas en faveur de la création d'un véritable ministère, mais ils avaient promis d'appuyer ce projet davantage après avoir consulté les groupes ethniques. Puisque les consultations sont en cours depuis un certain temps et compte tenu de certaines indications auxquelles j'ai déjà fait allusion, je voudrais signaler en guise de conclusion que le gouvernement du Canada est en faveur de la création d'un ministère du multiculturalisme en bonne et due forme.

Je voudrais reprendre quelques lignes d'un discours prononcé par le chef du Nouveau parti démocratique au mois de juin devant le conseil des organisations ethnoculturelles. Il a noté que les auteurs du rapport intitulé «L'égalité, ça presse» du Comité spécial de la participation des minorités visibles à la société canadienne recommandent la création immédiate d'un ministère du Multiculturalisme ayant un sous-ministre, et il a ajouté que son parti était le premier au Canada à faire une telle recommandation. Le travail effectué par le Conseil ethnoculturel du Canada en témoigne. Je signale que mon prédécesseur, le porte-parole de mon parti pour le multiculturalisme, l'ancien député de Dauphin-Swan River, a eu droit aux éloges du chef du Nouveau parti démocratique pour les efforts qu'il a déployés au sein du comité parlementaire sur les minorités visibles, dont le rapport suggérait cette recommandation.

Un comité parlementaire formé de représentants des trois partis a ensuite fait cette recommandation n° 25 qui exhortait le gouvernement fédéral à déposer immédiatement au Parlement une loi créant un ministère du multiculturalisme. Comme il s'agit d'une recommandation très importante qui permettrait d'attirer l'attention du public sur cette question, je voudrais examiner un peu ce que le comité parlementaire a déclaré au sujet de ce rapport.

Signalons que l'ancien gouvernement a donné une réponse négative au rapport en question, le printemps dernier. Après avoir décrit différentes façons de consolider la direction du multiculturalisme, il concluait que cela permettrait d'accroître la visibilité du multiculturalisme au Secrétariat d'État et de rendre cette direction plus accessible au public tant à l'administration centrale qu'au niveau régional. Il préconisait donc uniquement le maintien de la direction au sein du ministère. Le gouvernement actuel a donné un peu plus d'importance à cette direction en la dotant d'un sous-ministre, ce qui augure bien pour la réalisation de l'objectif dont je désire parler cet après-midi.

En ce qui concerne l'évolution des structures en place, je tiens à souligner qu'un ministère du Multiculturalisme jouerait

### *Le multiculturalisme*

un rôle prépondérant dans plusieurs domaines. J'ai déjà mentionné le rapport intitulé «L'égalité, ça presse» qui préconise l'instauration de ce ministère d'État et qui laisse entendre que ce dernier jouerait un rôle de premier plan en assurant une participation accrue aux minorités visibles. J'estime également que ce ministère pourrait continuer à jouer un rôle essentiel en ce qui concerne la culture, le patrimoine, la langue et d'autres questions afin que les nombreux groupes ethnoculturels du Canada aient le sentiment de pouvoir compter sur le gouvernement fédéral comme sur les gouvernements provinciaux pour fournir les ressources nécessaires à la satisfaction de ces besoins culturels.

Le rapport du comité spécial des minorités visibles est très révélateur et souligne combien il importe de créer un ministère en titre. Je ferai remarquer en passant qu'à un moment où les questions relatives aux chances égales dans le domaine de l'emploi pour certains groupes, notamment les minorités visibles, retiennent l'attention générale, il est de la plus haute importance qu'un ministère puisse remplir ce rôle de premier plan. Sans vouloir m'attarder à consigner ces paragraphes au compte rendu, je voudrais signaler particulièrement que dans le paragraphe sur la priorité qui figure à la page 59 de «L'égalité, ça presse!» on expose les difficultés que suscite une direction. Quelques paragraphes avant cela, dans un exposé sous la rubrique «Limité» à la page 59, on fait remarquer dans quelle mesure la structure existante, quelque peu améliorée par le gouvernement actuel et qui comporte au sein d'un ministère une direction dotée d'un pouvoir et d'une autorité limités dans l'appareil du gouvernement, nuit au travail accompli dans le domaine des relations raciales si importantes au Canada. J'ajouterais qu'on peut en dire autant des questions d'ordre culturel.

Je voudrais lancer un appel vibrant en faveur de la participation des minorités visibles ainsi que de l'amélioration et de la préservation du multiculturalisme au Canada, et pour cela il est de la plus haute importance de mettre sur pied un ministère qui puisse jouer un rôle prédominant. Un tel ministère devrait être suffisamment important pour que tous les Canadiens puissent constater que le multiculturalisme ne sert pas qu'à désigner le tiers de notre population compte tenu de notre histoire et de la nature multiculturelle de notre société. Au demeurant, on reconnaît par ce terme que des gens de toute origine dont les autochtones de l'Amérique du Nord et les immigrants de parties du monde autres que l'Europe, bien avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ont bâti eux aussi notre pays à leur façon. Il faudrait que le gouvernement fédéral et les institutions canadiennes en général le reconnaissent pour que l'enseignement de notre histoire et de l'évolution de notre culture en tiennent compte. Le livre IV de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme n'a pas osé franchir ce pas.